­­

L’état de l’emploi précaire des adjoints de laboratoire médical au Canada

Résultats d’un sondage national

Sondage diffusé : 2019

Version : 1.0

Dernière révision : le 12 août 2019

Sommaire

**Contexte**

Selon l’Organisation internationale du Travail, l’emploi précaire se définit comme une insuffisance de droits et de protection au travail. L’emploi précaire peut être associé aux contrats temporaires, au travail intérimaire, à certains genres de travail indépendant, au travail à temps partiel involontaire, etc. Souvent, de tels emplois ont moins de sécurité financière, une rémunération inférieure, un accès limité aux avantages et plus d’incertitude quant aux revenus d’emploi futurs. L’impact négatif de cette précarité est bien documenté. Un examen de documents évalués par les pairs et de littérature grise a révélé un nombre restreint de publications discutant des conditions d’emploi des adjoints de laboratoire médical (ALM) au Canada. Cela a indiqué le besoin d’examiner ce sujet en profondeur.

**Objectif**

À l’aide d’une approche mixte (sondage et groupes de discussion), l’objectif de ce sondage était de mieux comprendre la situation d’emploi précaire des ALM dans les laboratoires canadiens, et de déterminer les effets psychologiques ou relatifs à la santé sur le bien-être des employés touchés. Les résultats du sondage sont présentés dans ce rapport.

**Sondage**

L’indice de la précarité d’emploi (IPE) a été utilisé dans l’étude courante comme la principale mesure pour caractériser les conditions d’emploi. L’IPE réunit les mesures directes et indirectes de l’insécurité de l’emploi afin de définir l’emploi précaire, comme la relation d’emploi, l’incertitude de revenus, l’incertitude d’horaires et l’incertitude de relations. Le sondage a été diffusé aux ALM potentiellement admissibles selon la liste de membres de la SCSLM, et par d’autres techniques de recrutement en boule de neige. Le sondage a été offert en ligne en français et en anglais.

**Résultats**

Un total de 289 ALM ont participé au sondage, dont seulement trois ont été exclus de l’analyse pour l’incomplétude (N=286). Dans l’ensemble, l’IPE a indiqué un niveau élevé d’emploi précaire des ALM.

* Seulement 35 % (100/286) des ALM occupaient un poste permanent à temps plein garantissant plus de 30 heures par semaine.
* Un total de 68 % des ALM occupaient un poste précaire ou vulnérable, et moins d’un tiers (31 %) occupaient un emploi sécuritaire ou stable.

L’état d’emploi précaire représente la majorité des personnes de toute tranche d’âge, sauf celle de 34 à 44 ans, représentée par l’état vulnérable. Aucune catégorie d’âge n’est dominée par des postes sécuritaires ou stables. De plus, les ALM n’avaient pas accès uniforme aux avantages d’employés ni à la sécurité financière.

**Conclusion**

Les résultats de l’étude actuelle suggèrent que les ALM éprouvent un niveau d’emploi précaire supérieur à la moyenne par rapport aux autres professions de la santé au Canada. Leur capacité à obtenir un emploi constant et stable, offrant des avantages et de la sécurité financière est minée. En fin de compte, les résultats indiquent que les laboratoires cliniques partout au Canada doivent évaluer leurs pratiques de recrutement et favoriser des modèles visant à réduire l’emploi précaire et à augmenter des postes stables et sécuritaires, ainsi limitant des effets négatifs provoqués par l’emploi précaire.